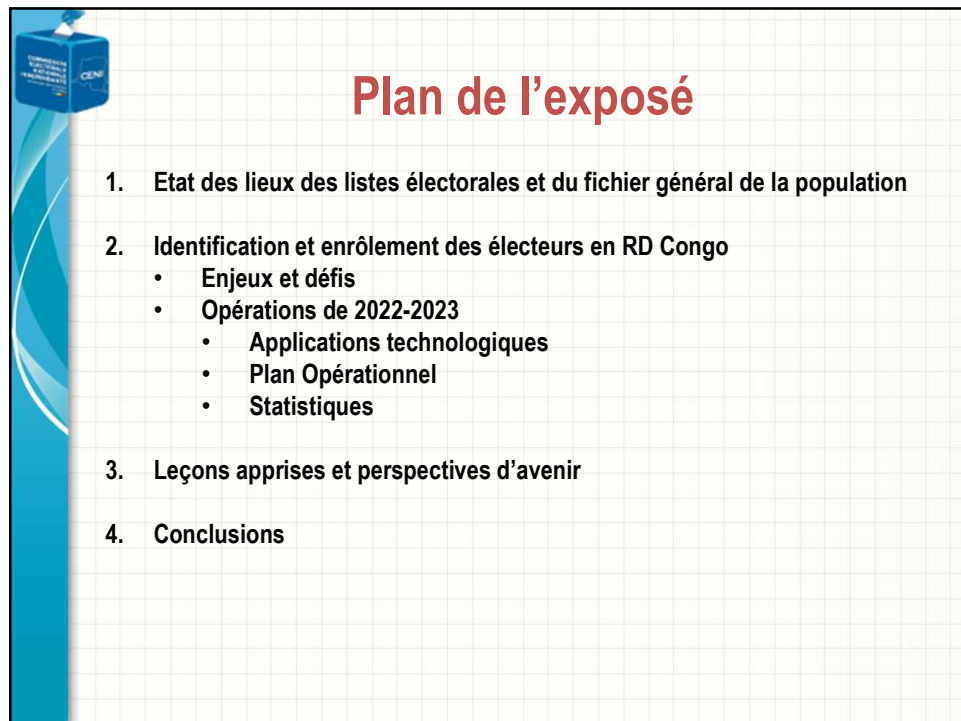





1




2



Etat des lieux des listes électorales et du fichier général de la population

- Le dernier recensement général officiel de la population en RD Congo remonte à 1984 (à l'époque du Zaïre), le seul recensement national complet réalisé dans le pays.
- Population recensée (1984): environ 30 millions d'habitants.
- Depuis, la population est estimée à partir de projections démographiques et d'enquêtes statistiques. Les estimations récentes situent la population congolaise autour de 110 à 113 millions d'habitants.
- En 2025–2026, le gouvernement congolais a relancé le projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), avec un financement international (plus de 200 millions USD).
- Le nouveau recensement est en préparation depuis 2025–2026. Les opérations préparatoires sont en cours.


3



Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo: Enjeux

- Comme partout ailleurs, le principal enjeu de l'identification et de l'enrôlement des électeurs en RD Congo réside dans l'établissement d'un FICHER ÉLECTORAL EXHAUSTIF et FIABLE permettant de garantir le droit de vote à l'ensemble des citoyens éligibles.
- Un FICHER ÉLECTORAL FIABLE
 - Unicité de l'électeur dans le fichier électoral : chaque électeur n'est repris qu'une seule fois dans le fichier, pas d'enrôlement multiple
 - Exhaustivité : il inclut tous les électeurs potentiels et admissibles
 - Exactitude : les données sur les électeurs ont été inscrites correctement
 - Inclusivité : l'inscription n'est pas discriminatoire à l'égard de certains groupes et catégories identifiables


4



Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo: Défis

- Vu le contexte particulier du pays, les opérations de recensement électoral se heurtent souvent à des difficultés logistiques et sécuritaires importantes, notamment à cause de l'immensité du territoire national, du déficit infrastructurel (réseau routier, transports fluviaux et ferroviaires), des conflits armés qui occasionnent les déplacements forcés des populations, de l'enclavement de certaines zones où l'accès aux populations demeure limité.
- À cela s'ajoutent les problèmes liés à l'identification des électeurs, à l'absence de documents d'état civil et aux risques de doublons ou d'inscriptions frauduleuses.
- La mise à jour des listes électorales – REVISION DU FICHIER ELECTORAL (RFE): cette actualisation préalable avant la tenue des scrutins exige des ressources financières, humaines et technologiques considérables, ainsi qu'une forte capacité institutionnelle de gestion et de coordination.

5



Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo: Objectifs

Dans le contexte de la RDC, le but ultime du fichier électoral est de servir, entre autres :

- **Au calcul en vue de la répartition des sièges aux circonscriptions des différents scrutins**
 - Législatives nationales : 500 sièges pour 181 circonscriptions
 - Provinciales : 715 sièges pour 201 circonscriptions
 - Municipales et locales : 9 657 sièges pour 1 045 circonscriptions
- **A la génération des sites de vote (Centres et Bureaux de Vote)**
 - 17 782 Sites de vote et 23 000 Centres de vote
 - 74 687 bureaux de votes (≤ 600 électeurs/BVD)
- **A la génération des listes électorales et d'émargement par bureau de vote**
- **A la constitution du corps électoral à tous les niveaux (provinces, territoires/villes, secteurs/chefferies/communes, groupements/quartiers, villages, sites de vote, bureaux de vote).**

6

**Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo:
Applications technologiques**

- La CENI RDC utilise la BIOMÉTRIE pour l'enrôlement des électeurs depuis le cycle électoral de 2005-2006 (parmi les premiers pays à avoir adopté et mise en exécution cette technologie sur le continent).
- L'objectif principal est de garantir la fiabilité du fichier électoral en détectant et en éliminant les cas de double enrôlement et de fraude.
- L'usage de la BIOMETRIE et des applications technologiques connexes au niveau de la REVISION DU FICHER ELECTORAL (RFE) porte essentiellement sur :
 1. **La collecte et l'enregistrement des données** : Dans les centres d'inscription, les agents de la CENI utilisent des kits biométriques pour capturer les **données alphanumériques** (Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse) et les **données biométriques** (Photographie du visage, le scan de l'iris, capture des empreintes digitales de tous les doigts et numérisation de la signature).
 2. **La délivrance de la carte d'électeur *in situ***: chaque citoyen enrôlé reçoit, sur place, une carte d'électeur qui servira à l'identifier le jour du scrutin. De manière générale, la carte d'électeur sert également de pièce d'identité principale, en l'absence d'une carte d'identité nationale.
 3. **La consolidation, le traitement et la publication des données**: pour fiabiliser le fichier électoral, le système permet de repérer et d'éliminer les doublons grâce à la comparaison des empreintes digitales et des visages dans la base de données centrale – MEGAMATCHER ABIS
 - Détection des doublons au niveau national
 - Croisement des statistiques entre directions (Monitoring, Informatique et Opérations)
 - Contrôle de cohérence et d'intégrité de la base de données du fichier électoral
 - Audit externe du fichier électoral
 - Publication des statistiques des électeurs par circonscription électorale

7

**Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo:
RFE 2022-2023 – Plan Opérationnel (1)**

The map shows the geographical division of the Democratic Republic of Congo into three operational zones for the 2022-2023 voter registration process. Zone A01 is colored yellow and covers the western and central parts of the country. Zone A02 is colored green and covers the southern and eastern parts. Zone A03 is colored red and covers the northern part of the country. A 3D stick figure character is positioned on the left side of the map, pointing towards the zones with a stick.

8

Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo: RFE 2022-2023 – Plan Opérationnel (2)

- Total Electeurs Attendus: 49 273 109
- Aires opérationnelles: 3
- **Aire Opérationnelle 1 (AO1) - 24 décembre 2022 - 23 janvier 2023**
 - 10 Provinces – 18 694 542 électeurs attendus
 - Kongo-Central, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa
- **Aire Opérationnelle 2 (AO2) - 25 janvier 2023 - 23 février 2023**
 - 9 Provinces – 15 364 027 électeurs attendus
 - Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Sankuru, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Lualaba et Tanganyika
- **Aire Opérationnelle 3 (AO3) - 16 février 2023 - 17 mars 2023**
 - 7 Provinces – 15 214 540 électeurs attendus
 - Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo, Nord-Kivu, Sud-Kivu, et Maniema
- Pour la toute première fois, la CENI a initié **une phase pilote de l'identification et de l'enrôlement des congolais résidant à l'étranger**, dans 5 pays, dont la Belgique (AO2), la France (AO2), les USA (AO3), l'Afrique du Sud (AO2) et le Canada (AO3).

9


Identification et enrôlement des électeurs en RD Congo Statistiques 2022-2023

Statistiques des enrôlements de 2005 – 2018

2005 – 2006	<ul style="list-style-type: none"> • 23 962 317 Enrôlés dont : • 11 455 833 hommes • 12 506 484 femmes • 9 128 Centres d'inscription
2010 - 2011	<ul style="list-style-type: none"> • 30 623 379 Enrôlés dont : • 15 307 252 hommes • 15 316 127 femmes • 9 723 Centres d'inscription
2016 – 2018	<ul style="list-style-type: none"> • 40 371 439 Enrôlés dont : • 19 967 983 hommes • 20 403 456 femmes • 17 783 Centres d'inscription

- 22.285 Centres d'Inscription.
- Sur les 49.273.109 électeurs attendus, la CENI a pu enrôler 47.299.364 électeurs:
- Sur ce total, 43.955.181 ont été jugés valides au terme de l'audit du fichier électoral, lequel audit avait été précédé du traitement et du nettoyage de la base des données.
 - Femmes : 22.026.918
 - Hommes : 21.928.263
- Les 43 955 181 d'électeurs comptabilisés comprennent 13.290 électeurs issus de l'enrôlement de la diaspora:
 - 3.201 électeurs - Afrique du Sud
 - 3.105 électeurs – Belgique
 - 774 électeurs – Canada
 - 388 électeurs - Etats Unis
 - 5.822 électeurs - France.
- 75.478 BVD (dont 22 pour les Congolais de la diaspora)
- 680 électeurs au maximum par BVD


10



Leçons apprises et perspectives d'avenir (1)

- L'acceptation politique et sociale des listes électorales constitue un autre enjeu central. Toute perception de manipulation, d'exclusion ou d'irrégularité dans le processus d'enrôlement peut fragiliser la confiance des citoyens et des acteurs politiques dans les élections. Il est donc essentiel de renforcer la transparence des opérations, la communication institutionnelle, ainsi que les mécanismes indépendants de contrôle et d'audit du fichier électoral.
- L'expérience des différents cycles électoraux (2005-2006, 2011, 2016-2018 et 2023) montre que la pérennisation d'un système d'actualisation continue des listes électorales, adossé à un système d'état civil performant, représente une condition essentielle pour réduire les coûts récurrents des opérations d'enrôlement massif et améliorer durablement la gouvernance électorale.
- La fiabilité des listes électorales dépend de la bonne tenue d'un fichier de l'état civil. Pour ne plus avoir à recourir à des recensements à chaque échéance électorale, le fichier électoral doit être en principe alimenté par un registre d'état civil solide et pérenne.
- Une particularité des opérations de la RFE 2022-2023 en RDC est qu'elles reposaient sur la mutualisation des efforts et surtout des ressources que le Gouvernement avait mis à la disposition des institutions appropriées pour relever à court terme les défis de:
 - i. identifier la population congolaise en vue de doter chacun des citoyens d'une carte d'identité nationale
 - ii. inventorier la population dans ses diverses caractéristiques démographiques et socioéconomiques

11



Leçons apprises et perspectives d'avenir (2)

- La mutualisation opérationnelle consistait en la mise en commun des ressources humaines, techniques, logistiques et matérielles dédiées à la réalisation des activités communes, en vue de contribuer à la production des cartographies opérationnelles, du fichier électoral et du fichier général de la population.
- Cette stratégie associe principalement :
 1. Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) → enrôlement des électeurs ;
 2. Office National d'Identification de la Population (ONIP) → identification des citoyens ;
 3. Institut National de la Statistique (INS) → recensement général de la population.
- Objectif de la mutualisation: usage d'une même infrastructure technique et logistique pour
 1. enregistrer les citoyens
 2. produire un fichier général de la population
 3. établir le fichier électoral
 4. préparer la délivrance de cartes d'identité nationales
 5. éviter les doublons et réduire les dépenses publiques

12

Conclusions

- Dans l'ensemble, la CENI RDC avait su relever et surmonter tous les défis en contournant tous les obstacles majeurs pour la bonne tenue des scrutins de décembre 2023, notamment les délais très courts, les difficultés logistiques et sécuritaires.
- Organisation des élections dans les limites des délais constitutionnels.
- Au-delà des contraintes et défis relevés, la CENI a adopté des approches novatrices pour simplifier et accélérer le processus électoral – usage de l'application mobile PRERAP.
- Réduction considérable des délais opérationnels: la réalisation des opérations de la RFE en un temps record de 4 mois (du 24 décembre 2022 au 24 avril 2023).
- La CENI RDC a officiellement transmis le fichier électoral de 2022 à l'Office National de l'Identification de la Population (ONIP) – 19 février 2026.
- Objectif : utiliser la base de l'enrôlement de 2022 comme socle technique pour l'identification des citoyens congolais et la production des cartes d'identité.

13

Merci beaucoup

14